

**Les produits
pétroliers
ont connu
une hausse
de prix
depuis hier**
P.3

Interview de l'Honorable ADJAKLO Matthieu :
**«Il faut accompagner la
jeunesse togolaise, elle
fait partie des jeunes
les plus dynamiques de
la sous-région. »**
P.5



LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0421 du Mercredi 20 Mars 2019 - 250 F CFA / Etranger 1€

Politique

**François Boko :
Cahier d'un retour
au pays natal**



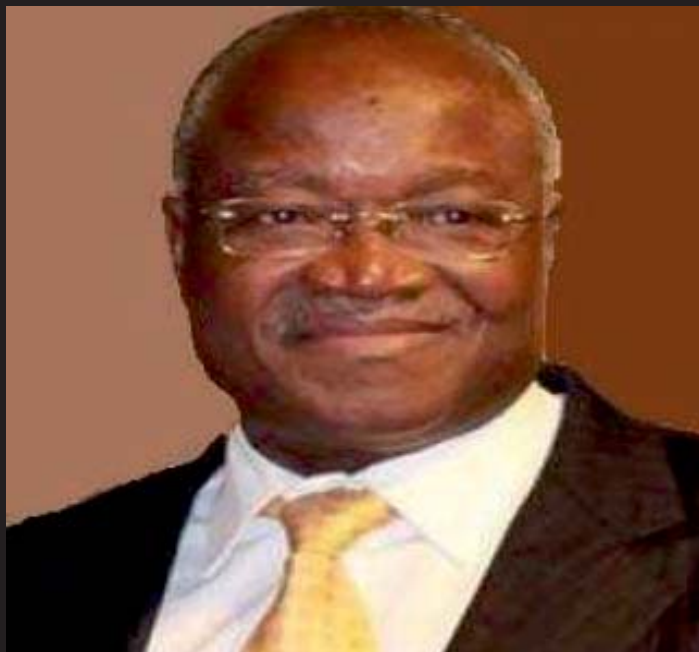
François Akila Esso Boko fait la une de l'actualité ces derniers jours. L'ancien ministre de la sécurité qui a jeté l'éponge à la veille de la présidentielle de 2005 fait le choux gras de la presse politique. L'ex chef d'escadron devenu avocat est annoncé au Togo dans les prochains jours apprend on par voie de presse et sur les réseaux sociaux. L'homme envisagerait un retour dans son pays natal 14 ans après son exfiltration d'une ambassade où il s'est réfugié après sa déclaration cette nuit d'avril 2005.

Un retour délicat

Le retour annoncé de François Boko n'est pas si simple et il y a de quoi. Considéré comme un déserteur l'ex commandant pourrait subir la rigueur de la loi si jamais il foulait le sol togolais. La sanction qui s'applique aux militaires

Suite à la page 3

C 14, les masques tombent :



L'heure du grand déballage

P.3

**Eliminatoire CAN 2019:
Les Eperviers au
grand complet pour un
hold up à Cotonou**



CMJN



2 Actualité

Pharmacies de garde à Lomé Semaine du 18 Mars 2019 du au 25 Mars 2019

AKOFA : Av. Maman N'Danida Amoutivé 96 32 97 57
CENTRE : 46, Rue de la Gare (face SGGG) 22 21 83 30
N-D de MEDJ : Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaïtou - Face Byblos 22 35 20 02
CRISTAL : Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91
DEO GRATIAS : Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji 22 21 83 31
EMMANUEL : Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé 22 21 30 98
PATIENCE : Tokoin Gbadago 22 21 60 94
SOURCE DE VIE : Face Collège Protestant 22 22 45 71
St PAUL : Bd. Jean Paul II 22 22 46 72
FOREVER : Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77
FRATERNITE : Hedzranawé près de la Clinique St Joseph 22 26 81 55
APOTHEKA : Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kegué 22 61 57 57
KLOKPE : Derrière la Foire Togo 2000 96 80 10 03
FIDELIA : Bè-Kpota, Route d'Attégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL" 22 71 95 95
SARAH : Près du centre de santé d'Adakpamé 22 27 09 25
BETHEL : Rte d'Adidogomé 22 25 23 70
DES ECOLES : Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé 22 51 75 75
HOSANNA : Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL 22 51 50 49
ENOULI : Station d'Agbalepedogan 22 25 90 68
Notre Dame de LOURDES : Agoe Anome, carrefour "Deux lions" près de l'église des Assemblées de Dieu 22 55 19 64
SOLIDARITE : Rue Avédji vakpossito - Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07
JAHNAP : A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86
ORCHIDEE : LLEO 2000 22 51 30 40
APOLLON : Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji 70 41 01 07
AGOE-NYIVE : A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé 22 25 83 38
DIVINA GRACIA : Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 93 83 91 00
CHARITE : A côté du CEG d'Agoè-Nyivé 22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU : Sise à AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée) 93 40 21 21
ABRAHAM : Agoè-Logopé Kossigan 22 50 10 00
VERSEAU : Près maison Bateau Baguida 22 27 34 53
HYGEA : Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukope (Baguida) 99 27 36 36

Prompt Rétablissement

**LE LIBÉRAL, disponible
chaque semaine chez votre
marchand de journaux**

Fruits et légumes :

Une étude sur la filière au Togo validée

Un rapport d'étude sur l'état des lieux de la production, l'organisation des filières fruits et légumes au Togo, et leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, a été validé la semaine dernière à Lomé au cours d'un atelier organisé par le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique, en collaboration avec l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

D'après ce rapport, le Togo a produit plus de 560 000 tonnes de fruits dont 66% de mangues en 2011. Entre 2013 et 2017, la production de légumes tels l'oignon, la carotte et la tomate est passée de 21 687 tonnes à 31 215 tonnes. Cependant, l'étude révèle que cette production ne satisfait pas la demande et le besoin sur le plan national.

Plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment les problèmes liés à la perte d'une grande partie des récoltes, l'exportation de l'autre partie des récoltes ainsi que ceux liés à la transformation et la conservation de ces produits.

Ces pertes enregistrées au champ sont d'environ 12 à 20%, et les détériorations lors des distributions de 20 à 50%. Ainsi sur près de 560 000 tonnes de production, la quantité de fruits et de légumes



disponible est d'environ 270 000 tonnes.

Cet atelier de validation a donc permis aux différents acteurs réunis d'échanger sur les différents résultats de cette étude, de diagnostiquer les maux qui minent ce secteur afin de définir des stratégies appropriées pour rendre durable, rentable cette chaîne de valeurs et surtout d'assurer la sécurité alimentaire de la population togolaise.

Pour Djiwa Oyétoundé, Chargé de Programme pays de la FAO, les pratiques culturelles et l'usage des pesticides non homologués, affecte la qualité des fruits et légumes, ceci dû au manque d'information sur la nutrition et limite par ricochet l'utilisation optimale des fruits et légumes pour améliorer la qualité nutritionnelle. Il a également relevé que les populations elles-mêmes ne se nourrissent pas normalement des fruits et légumes afin d'équilibrer leur alimentation.

« Pour couvrir les besoins de la population, il faudrait plus d'un million de tonnes des fruits et légumes, soit un gap de 75% à combler », a-t-il

confié.

Les données statistiques sur la production des fruits et légumes, n'ont bénéficié d'aucune actualisation depuis l'année 2013.

Cette étude vient donc, comme l'a souligné Mme Bali Nèmè, Secrétaire Général du ministère de l'agriculture, combler un grand vide et ouvrir la voie à des mesures capables de ramener l'ordre dans la chaîne de valeurs. Il s'agit par ailleurs pour la FAO, de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations togolaises.

Le Togo, faut-il le rappeler avait lancé en 2013 des études thématiques dans le cadre du 4^e recensement national de l'agriculture, qui ont permis de produire des statistiques sur la situation des fruits et légumes.

Les fruits et les légumes, notons-le constituent d'importantes sources de vitamines, minéraux, fibres antioxydants et d'énergie, dont la mission est de procurer à l'organisme humain le bien-être et la vitalité.

Démocrate



C 14, les masques tombent : L'heure du grand déballage

Le mensonge a toujours une longueur d'avance mais la vérité finit toujours par la rattraper a-t-on coutume de dire. Le spectacle puéril qu'offre la coalition des 14 partis politiques de l'opposition remet au goût du jour le débat autour de la crédibilité et du sens de responsabilité des acteurs politiques de l'opposition togolaise.



ça finit toujours par se savoir. Cette fois-ci, ce n'est pas la presse qui fait échos mais ce sont les hommes politiques eux-mêmes metteurs en scène et acteurs de leur propre destin.

L'affaire des 30 millions n'est que la face visible de l'iceberg. Combien ont-ils pris exactement durant cette fameuse crise véritable terreau fertile pour des politiciens affairistes et véreux. Ils finiront par cracher le morceau, les masques tombent et on commence par les identifier.■

FB

Depuis août 2017, le Togo a traversé une situation politique très tendue avec un impact considérable sur le commerce, l'économie, bref plusieurs activités tournaient au ralenti au point que certains soient obligés de parler de crise sociopolitique même si toutes les institutions de la république fonctionnaient normalement. Qu'à cela ne tienne, les Togolais ont traversé des situations très difficiles.

Mais pendant ce temps, on était bien loin d'imaginer que cette situation créée de toutes pièces profitait à

des hommes politiques qui se mettaient plein les poches. Quoi de plus normal pour entretenir aussi longtemps une crise dont la solution était bel et bien à portée de main. Le temps a avancé, beaucoup d'eau a coulé sous le pont et les Togolais commencent par comprendre la trame de ce qu'il convient d'appeler une farce servie à des citoyens qui ne veulent que leur bien-être. Que des dégâts matériels, des blessés et même des morts pour absolument rien.

On ne peut éternellement cacher le feu sous le pagne

François Boko : Cahier d'un retour au pays natal

Suite de la UNE

déserteurs pourrait lui être appliquée.

En tout cas l'homme devrait bien le savoir et ses dernières offensives diplomatiques chez les grandes puissances pourraient s'inscrire dans une logique de négociation d'un retour sans anicroche au pays natal.

La voie est-elle balisée pour ce retour annoncé ? Difficile de le savoir et le retour annoncé de François BOKO reste toujours à l'étape de projet.

Au-delà d'un retour, d'aucuns prêteraient des intentions politiques au dernier ministre de la sécurité de Eyadema.

François BOKO comme une alternative face au candidat du pouvoir en place, des activistes sur les réseaux sociaux le placent dans les starting block pour la course à la présidentielle de 2020. Cela lui vaut d'ailleurs des attaques même si d'autres voient la chose d'un bon œil. Une chose est sûre la prétendue

candidature de l'ancien ministre de la sécurité inquiète dans les rangs de l'opposition.

Mais quel poids politique pour François Boko sur l'échiquier politique togolais, c'est la grande interrogation. Avant de répondre à cette question il faut régler d'abord la question de son retour au pays natal où les portes du pénitencier restent largement ouvertes pour le commandant déserteur.

Le Directeur de Publication

Les produits pétroliers ont connu une hausse de prix depuis hier

Les prix des produits pétroliers connaissent désormais une augmentation à compter du mardi 19 mars.

Les prix des produits pétroliers vont connaître une nouvelle augmentation au Togo, à compter du mardi 19 mars à 00 heure.

Selon les informations,

les prix des produits pétroliers vont connaître une augmentation à la pompe, le super sans plomb à 564 FCFA soit une légère augmentation de 16 FCFA le litre, le pétrole lampant à 505 FCFA le litre, le Gaz-oil à 567 FCFA le litre et le mélange à 2 Temps à 661 FCFA le litre.

Selon le Ministre du commerce Adedjé Kodjo, si le pays a connu ces légères augmentations

des produits pétroliers, c'est pour se conformer aux prix internationaux des barils de pétrole.

Même si la population a été surprise par ces hausses des prix, il urge aussi de comprendre le gouvernement, mais il serait mieux d'avertir ou d'informer la population. Et ces dernières seront bien préparées de façon psychologique pour accueillir la nouvelle.■

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE
Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers (C.S.F.P.P.)
RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTÉ-PATRIE
Lomé, le 18 MARS 2019

FAX MESSAGE N° 1137/2019

A/TO : Mr le Président du G.P.P. - Lomé
: Mr le Président du G.P.P. N. ... - Lomé
DE/FROM : M. ADJAKLY Francis - Coordonnateur CSFP
Tél : 22 22 56 19 / Fax : 22 22 62 05 - Lomé

Nombre de page (s) : 02. (ci-inclus)

STRUCTURE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS

Je vous prie de trouver ci-joint copies de la structure des prix des carburants et du tableau du différentiel de transports applicables au Togo à compter du 19 MARS 2019 à 00heure.
Les prix à la pompe sont revus à la hausse comme suit :

PRODUITS	PRIX FCFA/litre
SUPER SANS PLOMB	564
PETROLE LAMPANT	505
GAS-OIL	567
MELANGE 2 Temps	661

Comptant sur votre habituelle collaboration, veuillez recevoir, nos salutations distinguées.



Francis S. ADJAKLY

Cc : Marketers

Tél : 22 20 87 38 / 22 22 56 19 - Fax : 22 22 62 05 - BP : 12498 - Lomé - Togo



4 Actualité

Religion :

La Direction des cultes met de l'ordre dans le secteur

Visées par plusieurs plaintes formulées par les riverains, certaines églises de la capitale ont finalement vu leurs portes fermées par les autorités compétentes. La direction des cultes en collaboration avec l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) visiblement dépassées par la pression de l'opinion, ont finalement décidé de sortir les muscles pour mettre de l'ordre dans un secteur où les plaintes liées aux nuisances sonores des cultes ainsi qu'aux comportements peu orthodoxes de certains Pasteurs devenaient un peu trop fréquentes.

A la suite de plusieurs plaintes, des enquêtes et des mises en garde sans succès, la Direction des cultes (qui est un département du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales) et l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) ont procédé la semaine dernière à la fermeture d'une dizaine d'églises à Lomé. Il s'agit de « l'Eglise de la seconde venue de Jésus Christ » sise à Adidogomé Yokoè, la « Mission mondiale pour la gloire de Dieu » sise à Adidogomé, « le Centre international de prières Guetschewan » sise à Adidoadin, l'Eglise « House Hold King Church », sise à Togo 2000, l'Eglise « La vie du Christ du monde » sise à

Agoè Logopé, l'Eglise « Dieu peut tout » installée à Vakpossito et l'église de toutes les nations, Réseau du Saint Esprit sise à Akodessewa. Tous ces lieux de culte sont fermés pour des raisons de nuisances sonores et des désagréments causés par leurs pasteurs aux fidèles ou à certains individus. Ces églises de veille sont généralement accusées de mettre en difficulté la tranquillité publique à travers leurs séances de prières ou lors des veillées qui souvent s'effectuent dans la nuit tardive plus précisément entre 22h et 4 heures du matin, avec un système de sonorisation empêchant ainsi leurs voisinages de sommeil tranquille. Après plusieurs mises en garde à l'endroit des fondateurs de ces lieux de cultes, aucun

changement positif n'a été relevé dans les habitudes de ces églises. Ce qui a évidemment poussé l'autorité à conclure que la fermeture reste la seule voie à emprunter pour faire le ménage dans ce secteur traditionnellement très respecté. Les mosquées ne sont pas épargnées par les plaintes de leurs entourages immédiats. Au contraire, elles sont aussi visées par des actions de fermeture eu égard aux agissements assez préoccupants des responsables de mosquées qui organisent à l'instar des responsables d'églises, des prêches à des heures inappropriées avec des appareils de sonorisation provoquant des nuisances sonores pour les riverains. Pour le Directeur de la Police des cultes, Béléyi Bédiani, ces fermetures loin



Béléyi Bédiani,
Directeur des cultes

d'être considérées comme une forme de répression à l'endroit de ces temples, sont plutôt une œuvre utile car elles feront du bien aux populations riveraines. « Ces fermetures loin d'être une activité de répression, sont une œuvre de salubrité publique. Elles se poursuivront sur l'ensemble du territoire en vue d'assainir le secteur et soulager les populations qui continuent de souffrir des abus de ces pasteurs » a-t-il expliqué. Notons que face à la prolifération des églises dites « charismatiques », le Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales avec l'appui de l'Agence

Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), a initié depuis deux ans une séance de sensibilisation à l'intention des responsables d'églises sur la nécessité de tenir compte dans leurs programmes des questions liées au vivre-ensemble et à la tranquillité publique. Une action qui n'a pas donné le résultat escompté puisque les mêmes situations désagréables perdurent dans plusieurs temples dans la capitale. Selon les explications des autorités compétentes, d'autres actions de fermeture sont donc attendues dans les prochains jours dans d'autres localités du pays.■
Roger GBESSIA

Les cadres UNIR de l'Ogou au chevet des élèves de l'EPP et du CEG Sada dans les prochaines heures...

Une délégation des cadres UNIR de l'Ogou conduite par l'honorable Matthieu ADJAKLO est attendue dans les heures à venir à Sada. C'est l'EPP et le CEG Sada qui recevront les émissaires venus leur remettre des kits scolaires afin de permettre aux nécessiteux de pouvoir terminer en toute beauté l'année scolaire.

Ce don d'une valeur inestimable est un geste

pour soulager un temps soit peu les charges des parents et surtout pour rendre l'éducation accessible à tous... Toujours soucieux de bonnes conditions de travail des enfants dans les écoles et en particulier des populations qui leur ont fait confiance en votant pour eux pour l'hémicycle, l'honorable Matthieu ADJAKLO a prodigué des conseils aux élèves et au corps enseignant, surtout en insistant sur l'éducation du civisme et des valeurs



civiques qui feront des élèves, de futurs citoyens modèles, tel un vœu cher au chef de l'Etat. Il promet aux populations la disponibilité du chef de l'état à leur apporter son soutien dans tous les domaines inhérents au cadre du développement de la région des Plateaux et en général du Togo, d'où le lancement du Plan National de Développement (PND) avec un axe phare l'inclusion sociale.■



Interview de l'Honorable ADJAKLO Matthieu : « Il faut accompagner la jeunesse togolaise, elle fait partie des jeunesses les plus dynamiques de la sous-région. »

Il est l'un des députés de la zone de Datcha- Gléi qui fait un travail remarquable sur le terrain, souvent au profit des populations. C'est l'Honorable ADJAKLO Mathieu, député de la mouvance présidentielle Union pour la République (UNIR), qui est animé d'une seule envie, voir sa circonscription se développer, natif de Sada à Atakpamé et élu comme député dans la commune de Datcha-Gléi. Lors d'une interview qu'il a accordée au journal le LIBERAL, une interview dans laquelle il relate ce qui lui est prioritaire pour le bien-être des populations et certaines actions qu'il compte mener dans les prochains jours. Lisez plutôt l'intégralité de l'interview.

Bonjour Honorable, permettez à nos lecteurs de vous connaître davantage.

Honorable Adjaklo Matthieu:

Je me présente comme suis, je m'appelle Honorable Adjaklo Mathieu, je suis natif du quartier Sada à Atakpamé et élu du peuple au parlement togolais dans la commune de Datcha-Gléi.

Vous êtes élu comme député dans la zone de Datcha- Gléi lors des élections législatives du 20 Décembre passé et ayant à cœur le développement de cette zone, quelles sont vos priorités ?

Honorable Adjaklo Matthieu : Nos priorités pour notre population sont les projets de développement sur la base du mandat social du Chef de l'Etat. Quand nous avons sillonné les villages de DATCHA -GLEI, nous avons remarqué que les populations de ces zones ont des problèmes d'eau, d'électricité, problèmes d'infrastructures sanitaires, des salles de classes scolaires, et déjà ces populations ont des réponses avec le début des travaux de construction de forages qui viennent de démarrer à Gléi.

Donc notre priorité aujourd'hui, c'est le développement de nos milieux. C'est ce qui nous motive à convoquer une réunion des cadres, fils et filles de ces milieux à Lomé le 24 Mars prochain pour discuter ensemble et élaborer un plan d'action de développement de nos milieux et commencer à



chercher les partenaires pour une exécution rapide de ce plan pour accompagner le Gouvernement dans sa politique de développement des milieux ruraux.

Vous organisez une activité de remise de dons de kits scolaires aux élèves de votre village natal Sada à Atakpamé, pour une telle action ?

Honorable Adjaklo Matthieu : Le 22 Mars prochain, nous organisons une opération de dons de kits scolaires aux élèves des trois groupes d'EPP Sada et ceux du CEG Sada dans mon village natal qui est Sada à Atakpamé.

C'est pour encourager les élèves à étudier, ils sont les cadres de demain, il faut les former aujourd'hui pour une bonne relève, nous devons commencer à les préparer pour le futur. Le développement du pays dépend d'eux, nous allons vers les populations pour leur dire que je me situe dans la politique de développement du Président de la République Faure Gnassingbé, son mandat qui est de donner la priorité à la jeunesse.

Il faut accompagner la jeunesse togolaise, elle fait partie des jeunesses les plus dynamiques de la sous-région.

C'est vrai que ces derniers temps il a fait objet de manipulations de certains politiques mais il faut noter qu'il y a une remarquable prise de conscience.

Vous organisez aussi une réunion le 24 Mars prochain à Lomé, pourquoi une telle initiative ?

Honorable Adjaklo

Matthieu :Le Dimanche 24 Mars prochain, nous organisons également une grande réunion sous la grande tente de la présidence togolaise, une réunion qui verra la participation des cadres, fils et filles sans exception de la commune de Gléi, pour ensemble élaborer une stratégie, une méthode pour que notre grand parti UNIR puisse sortir victorieux au lendemain des élections locales, cette réunion va nous permettre aussi de dégager la conduite à suivre pour la victoire de notre candidat, de notre champion en 2020.

C'est dans ce contexte que nous affirmons chez nous que 2020, c'est aujourd'hui, c'est maintenant. Un bon élève commence à préparer son examen dès la rentrée pour qu'il ne soit pas surpris de façon désagréable. Moi étant donner que je suis un Elu du

peuple, je dois commencer à mobiliser les militants, je dois travailler avec tous les cadres du milieu, l'union fait la force.

Cette réunion va nous permettre aussi d'expliquer aux cadres l'enjeu des élections locales.

Votre mot de fin !

Honorable Adjaklo Matthieu :Je remercie tout le monde, tous ceux qui ont porté leur confiance sur ma personne, surtout aux organes de presses qui ne cessent de nous accompagner, et c'est une occasion pour moi d'inviter toute la population de Sada et ses environs à prendre part à cette opération de dons de kits scolaires ce vendredi 22 Mars 2019, et inviter également tous les ressortissants de la commune de Gléi à Lomé à assister à cette grande réunion du 24 Mars prochain sous la tente de la présidence togolaise. Je remercie le Chef de l'Etat pour tous les efforts qu'il fait pour le bien-être des populations, que le bon Dieu le préserve.■

Une interview réalisée par Cyrille Sablassou

Le Dr Ephoevi-Ga ADAMA s'offre le titre du champion du jeu d'échec pour une seconde fois au Togo

L'édition 2019 du championnat national individuel du jeu d'échec est rentrée dans l'histoire avec le sacre du Dr Ephoevi-Ga ADAMA. Après l'édition 2017 dont il a été champion du Togo, le jeune Dr Adama qui n'est pas juste un spécialiste de « bistouri » est aussi l'un des meilleurs joueurs du jeu d'Echec du Togo, les faits le confirment, depuis le dimanche dernier il est devenu pour la deuxième fois champion du Togo, sa victime en finale a pour nom KOLANI Sopague.

Ce jeu qui a connu la participation de 28 joueurs venus de tous les horizons du



pays a été pleinement disputé cette année, les anciens ont été surpris par le niveau du jeu des nouveaux joueurs, le jeu d'échec est un jeu au cours duquel l'on déploie beaucoup d'énergie, une activité intense des méninges, qui exige également beaucoup de concentration.

Le champion de cette édition s'empare d'une enveloppe de

100.000 FCFA, une médaille en or et d'autres cadeaux, tandis que le deuxième aura pour sa part une enveloppe de 50000 FCFA, une médaille en argent et d'autres prix.

Les organisateurs ont dressé un bilan très satisfaisant avec la participation de beaucoup de nouveaux joueurs, et un niveau de jeu bien relevé. Ils ont saisi l'occasion pour lancer un appel au gouvernement de les accompagner lors des prochaines éditions prochaines.

Cyrille



6 Actualité

Climat des Affaires au Togo : Les nouvelles avancées enregistrées

Les premiers responsables de la Cellule Climat des affaires (CCA) étaient face à la presse vendredi dernier à Lomé. Il s'agissait pour Mme Sandra Johnson et toute son équipe de présenter à l'opinion à travers les médias, les nouvelles réformes opérées dans le sens de l'amélioration de l'environnement des affaires.



A travers cette rencontre d'échanges avec les hommes de médias, la Ministre en charge de la cellule par ailleurs Conseillère du Président de la République, a présenté les grandes lignes des réformes réalisées par le Gouvernement togolais cette année en matière de l'environnement des affaires.

La création d'entreprise, le transfert de propriété, le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le paiement des impôts, l'exécution des contrats et indirectement l'accès au crédit sont entre autres domaines touchés par les réformes réalisées.

Des réformes à l'OTR, la CNSS, et la CEET pour faciliter les affaires

Le paiement des impôts et taxes a subi une amélioration dans les formalités. Les réformes concernent surtout l'effectivité et le renforcement de la télé-déclaration et du télépaiement à l'Office Togolais des Recettes (OTR) ainsi que l'élargissement de ces dispositifs aux entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 300 millions et 1 milliard. Alors qu'auparavant ces

dispositifs ne concernaient que les grandes entreprises. Dans la même dynamique, on dénombre au 28 février 2019 plus de 1700 entreprises ayant utilisé la télé-déclaration pour les rémunérations nominatives de leurs employés à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS).

Sur le transfert de propriété, le gouvernement a procédé encore à un allègement fiscal. Désormais, le paiement est de 35.000f sur toutes les opérations de mutation totale contre 4% de la valeur vénale auparavant, cumulant ainsi les frais d'enregistrement des mutations et frais de la conservation foncière.

Par ailleurs, le Commissaire des impôts, Adoyi Essowavana a déclaré que l'OTR a procédé à la suppression d'une dizaine de taxes dans le nouveau code général des impôts entré en vigueur depuis le 1er janvier 2019 afin de soulager les peines des PME/PMI.

Sur l'indicateur de raccordement à l'électricité, il est à noter qu'après une réduction de 30% l'an dernier, le gouvernement togolais

vient de procéder à nouveau à une réduction de 50% sur les frais de raccordement moyenne tension au réseau de services publics. A la réduction des 50% s'ajoute la disposition relative à la possibilité de payer lesdits 50% sur un échancier pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Concernant le permis de construire, les responsables du ministère de l'urbanisme font noter un renforcement de la réforme relative à la dématérialisation des procédures, mais surtout du cadre réglementaire des dispositions portant sur les contrôles techniques.

De la création d'entreprise SARL

En matière de création d'entreprises SARL sous seing privé, on note sur les douze derniers mois, une augmentation de leur proportion de 75% à 85% soit plus de 2200 entreprises formées sans recours aux notaires sur un total de 2587 SARL créées. Le Président de la Chambre des notaires, David Tsolenyanu, présent à l'atelier a confirmé que sa corporation est de moins en moins sollicitée en ce qui concerne la formalisation des

entreprises.

De son côté, Samuel Sanwogou, Directeur du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) a annoncé que la création d'entreprise s'effectue désormais en 8 heures et qu'il est également possible de gérer une grande partie de la procédure en ligne en payant via Flooz ou T-Money.

L'accès au crédit et les résolutions des contentieux commerciaux de plus en plus facilités

S'agissant de l'indicateur exécution du contrat, les réformes ont permis de renforcer l'automatisation des procédures relatives aux contentieux commerciaux. La plateforme en ligne dédiée donne désormais la possibilité aux avocats de faire la saisine et de payer en ligne les frais d'enrôlement de leurs dossiers. La réforme ayant porté sur la mise en jour et la mise en ligne du registre du commerce et du crédit mobilier, une base de données numérisée couvrant l'ensemble des dossiers au niveau national, permettra entre autres de disposer d'assez d'informations sur l'état

des entreprises.

Notons qu'à ce jour, le Togo a numérisé au total 96.614 formalités. Elles couvrent toutes les années et la totalité du pays.

Avec la base de données au Bureau d'informations sur crédit (BIC) en cours de mise en œuvre, le RCCM devrait permettre d'améliorer l'accès au crédit, dans un contexte où les taux d'intérêt restent élevés pour des raisons du manque d'informations fiables sur l'emprunteur.

Premier pays pilote du projet d'automatisation des Registres du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), le Togo est l'un des rares pays dont la base de données du RCCM est bien renseignée. Cette réforme du RCCM s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo.

Dans son discours, la Coordinatrice de la Cellule Climat des Affaires a indiqué que ces réformes constituent un passage obligé pour la réussite du Plan National de Développement (PND) lancé le 4 mars dernier par le Chef de l'Etat. « Cette batterie de réformes fait appel à plus d'engagement des acteurs... pour permettre à nos populations de jouir des fruits des réformes. Certes, toute réforme vous dira t-on est difficile mais la réalisation de nos ambitions traduites dans le PND passera par là à savoir, créer le cadre réglementaire et les facilités nécessaires pour une transformation structurelle de l'économie en vue d'une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emploi » a expliqué Mme Sandra Johnson. ■

Roger GBESSIA



Culture-Musique : L'artiste de la chanson WIM G revient sur la scène musicale avec un nouveau morceau titré « éponyme »

Il est l'un des artistes de la préfecture d'Agoè Nyivé qui fait la pluie et le beau temps. Sa côte de popularité ne fait que grandir au jour le jour. C'est dans une ambiance de joie et de convivialité que le jeune artiste togolais a dédié un nouveau morceau qui a pour titre « éponyme », c'était ce dimanche 17 Mars 2019 à Agoè Nyivé dans la banlieue nord de la capitale togolaise. Dans cet article nous vous proposons la biographie de cet artiste et ses projets d'avenir. Lisez plutôt !



Qui est l'artiste Wim.G ?

Né en 1995 à Kara, une ville située à plus 480km de la capitale Togolaise « pays de paix » situé en Afrique de l'Ouest, de son vrai nom ANATE Merewe, est un musicien rappeur qui a

débuté sa carrière musicale dans les années 2013 dans un groupe qui a pour nom YOUNG MOULAH qui réunissait d'autres jeunes artistes entre autres Pheezy carter de l'actuel groupe

TIANCI qui a marqué le monde musical togolais avec leur titre #ÉGA.

Wim. G chante principalement en Français et aussi en

Anglais, en Éwè et un tout petit peu en Kabyè qui est sa langue maternelle.

Dans les années 2015 il était dans une chorale d'église catholique où il a travaillé pour avoir une belle voix. Peu avant cette période c'est à dire en 2014, il a été remarqué au côté de l'artiste révélé des ALL MUSIC AWARDS Jeff Scott par sa chanson Nostalgie.

A la fin de l'année 2017 il fait une collaboration avec son ami d'enfance authentique Gustave titré CQLP (C'est Quoi Le Problème) qui a fait le Buzz à Dapaong et à Kara.

En 2018 Wim. G apparaît encore dans un Freestyle produit par l'un des DJ reconnu de la banlieue d'Agoè (MAJESTIC) titré #NOUKPEKPE.

Wim.G chante les faits

sociaux; la vie des jeunes en général et jeunes chrétiens en particulier, essaie toujours de garder ses

distances de la dépravation.

Il compte sortir son premier album.

C'est l'occasion aussi à tous ceux qui aiment la musique de venir en aide à ce jeune artiste très talentueux.

Cyrille S.



À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2018

APPELEZ SANS LIMITE LES NUMÉROS FIXES

4720 F/MOIS

POUR BOOSTER VOS AFFAIRES

LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !

EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Togotelecom

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier
Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
1000 exemplaires





COMMISSARIAT GENERAL

APPEL À VIGILANCE CONTRE LES ARNAQUES RELATIVES AU RECouvreMENT DES IMPÔTS ET TAXES FISCAUX

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe les opérateurs économiques et le public que des individus, se faisant passer pour des agents de l'OTR, utilisent des numéros de téléphonie mobile pour informer les contribuables d'un avis de recouvrement qui serait émis contre leur société ou entreprise par l'OTR, pour non-paiement d'impôts et/ou retard de paiement.

Menaçant de fermer les portes de la société ou de l'entreprise, ces individus proposent ainsi aux contribuables une négociation soldée par le versement d'une somme d'argent qui leur est transférée via paiement mobile sur des numéros bien indiqués, en vue de régler la situation ou d'annuler la fermeture.

Le Commissaire Général porte à la connaissance du public et de tous les partenaires de l'OTR, que les faits tels que signalés sont purement des arnaques provenant d'individus mal intentionnés. Il tient surtout à rassurer les opérateurs économiques et toute la population qu'une enquête est diligentée pour démanteler le réseau, afin que les présumés auteurs et complices de ces actes et faits délictueux soient soumis à la rigueur de la Loi.

Face à ces actes, le Commissaire Général appelle à plus de vigilance et invite la population à :

- s'informer pour tout besoin à travers le numéro vert de l'OTR 8201 ;
- se renseigner auprès des services de l'OTR pour toute situation relative au paiement des impôts et taxes fiscaux;
- dénoncer tout acte suspect de fraude, de corruption ou de méconduite, à la Direction Anti-Corruption de l'OTR ou à travers le numéro vert 8280.

Fait à Lomé, le 26 FEV 2019

Le Commissaire Général p.i.,



Philippe Kokou B. TCHODIE

41, rue des impôts 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



MIFA, sécurisation : Une convention de quatre ans lie les apiculteurs togolais à la KKWA

Noël Bataka, ministre de l'agriculture et de la production animale et halieutique a présidé hier au siège du ministère une cérémonie de convention tripartite entre la plateforme des apiculteurs du Togo, le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA) et le groupe Koster Keunen West Africa (KKWA).

A travers cette convention, 3,5 tonnes de cire d'abeilles seront chaque année achetées par KKWA à la plateforme des apiculteurs du Togo, selon un prix convenu qui contribuera au renforcement des capacités des apiculteurs togolais, à l'obtention de l'agrément Europe pour le miel et la cire alimentaire togolais, à la recherche de financements structurants pour la professionnalisation et l'extension des capacités de

production des apiculteurs.

Coup d'accélérateur au développement et à la professionnalisation de la filière apicole au Togo salué par le ministre en charge du secteur, cette convention n'aurait pas été possible sans les efforts du MIFA qui a joué un rôle de catalyseur et mis en relation les deux entités pour une relation qui va durer quatre (04) années.

Pour Aristide Agbossoumondé, Directeur Général par intérim du MIFA,

c'est un soulagement du gouvernement ainsi que du MIFA puisque la filière apicole se voit ainsi structurée avec un marché assuré, par une usine de transformation que KKWA va installer dans le pays.

« Cette convention veut tout simplement dire que les producteurs de cire, ont un marché, un revenu assuré et que les acteurs agricoles vont les accompagner pour qu'ils soient à la hauteur des attentes qui leur sont portées.



», a-t-il confié.

Le Président de la plateforme des apiculteurs du Togo n'a pas manqué de faire part de son contentement, ainsi que du rôle de relai et de motivateur qu'il aura à jouer auprès de tous les producteurs à travers une grande campagne nationale

de sensibilisation qui s'annonce.

De juin à décembre 2018, le MIFA, c'est 11 768 producteurs impactés directement ou indirectement, ce qui donne un taux de 200%.■

Démocrate

Formation de qualité dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines :

Le Conseil de l'Entente lance le PAIF

Le projet d'appui à l'intégration de la formation dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines dans les pays membres du conseil de l'Entente (PAIF) a été porté sur les fonts baptismaux hier à Lomé, au cours d'un atelier organisé par le Centre Régional de Formation et pour l'Entretien routier (CERFER), institution spécialisée du Conseil de l'Entente. Financé à hauteur de 6,31 milliards de FCFA dont 5,29 par la Banque Africaine de Développement et le reste par les Etats membres de cette organisation sous régionale (Conseil de l'Entente, ndlr), ce projet vise à faire du Centre Régional de Formation et de l'Entretien Routier (CERFER) un centre d'excellence, une structure d'avant-garde à travers la qualité de la formation et une autonomie financière de l'institution à moyen terme.



Il vise également la rénovation des outils de gestion et de pilotage stratégique, la mise en place d'un dispositif de prospection et de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, la réhabilitation et l'extension du centre de formation, le développement du partenariat au niveau national, régional et international, la révision du contenu de la formation, les équipements et supports matériels et didactiques pour la formation, le renforcement

des capacités pédagogiques et didactiques des enseignants.

Ce projet, qui a pour socle de l'emploi des jeunes un fer de lance, à travers la promotion d'une éducation de qualité vise aussi 30% de filles diplômées.

« Avec la longue traversée du désert de l'institution mère, sans grands moyens mais déterminé, le CERFER a formé plus de 4000 techniciens pour les pays membres et au-delà, tous en activité et jouissant d'une excellente

réputation dans les milieux professionnels. Conscients du rôle déterminant du capital humain dans le processus de développement, au moment de la relance des activités du Conseil de l'Entente en 2012, les Chefs d'Etat ont décidé, non seulement de maintenir le CERFER comme institution spécialisée, mais d'en faire un centre d'excellence, une structure attrayante et compétitive », a déclaré Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, au lancement du projet.

Pour Georges Bohoussou, Directeur pays de la BAD, principale arme financière du projet, la BAD est soucieuse du développement du continent et est consciente que cela ne peut passer que par la jeunesse. Ce projet qui entend améliorer la qualité de l'offre de formation du CERFER en vue d'accroître les opportunités d'insertion

socioprofessionnelle des apprenants de la sous-région dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines vient donc à point nommé s'intégrer dans cette vision dans la mesure où il contribuera à constituer une masse critique de techniciens et techniciens supérieurs dans les métiers de la route, des chemins de fer et des mines, domaines très importants pour l'Afrique de l'Ouest, tout en améliorant la coopération 'intégration régionale en matière de formation.

« Ce projet contribue à réaliser la stratégie décennale 2013-2022 de la BAD qui souligne la nécessité de résoudre le problème généralisé du chômage des jeunes par l'acquisition de compétences pertinentes. Il permettra de former et d'insérer sur le marché du travail 320 nouveaux diplômés par an, soit un total

cumulé de 8000 personnes durant les 25 prochaines années. », a-t-il confié.

Le PAIF institue une convention avec la plateforme d'expertise de formation professionnelle de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO dont le rôle est de renforcer les capacités institutionnelles, managériales, administratives, matériels du CERFER pour le positionner comme un centre d'excellence incontournable dans la sous-région.

Il permet par ailleurs une convention de formation avec le Bureau International du Travail (BIT) sur l'anticipation des besoins en compétences et le développement des modules de formation en entrepreneuriat, des innovations qui visent à être confortées par le développement des partenariats avec le secteur privé, et la mise en place d'un mécanisme partenarial public-privé autour du CERFER, pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés.■

Démocrate KOUDAMA



OPTION SANTE

Problèmes d'érection: un manque d'informations sur les traitements

Les troubles érectiles ont bénéficié de plusieurs campagnes destinées au grand public, notamment depuis l'avènement des traitements oraux qui représentaient des solutions efficaces plus pratiques que celles jusqu'alors disponibles. On avait ainsi tendance à croire que les pannes sexuelles n'étaient plus aussi taboues dans les foyers et les médias...



Et bien les résultats de notre enquête démontrent le contraire : une majorité de répondants (59 %) jugent que les médias n'abordent pas suffisamment ce thème.

Ce sentiment se traduit-il par un manque d'informations ? Les causes de ces problèmes intimes sont relativement bien connues des répondants : une origine psychologique, l'âge, des causes physiologiques, médicamenteuses, un désintérêt pour le sexe... A l'inverse, l'information sur les traitements souffre d'un réel manque de connaissances : près d'un tiers ne savent pas que ces problèmes peuvent se soigner !

Parmi ceux qui ont une démarche active de recherche d'informations, Internet est la principale source d'information (52 %), loin devant la presse spécialisée (21 %) et la

télévision (18 %). La presse grand public, la radio ou les chaînes thématiques restent loin derrière.

Troubles de l'érection: un réel impact sur la vie de couple

Au quotidien, les hommes concernés avouent que ces troubles altèrent leur vie de couple/familiale (84 % des répondants) et l'image qu'ils ont d'eux-mêmes (78 %). Au-delà du problème sexuel, plusieurs sentiments se mêlent : atteinte de leur virilité, sentiment de mal vieillir, culpabilisation, honte, déprime... Autant de sentiments négatifs qui peuvent favoriser les pannes, qui vont alors nourrir cette peur de l'échec : le terrible cercle vicieux propre aux troubles érectiles.

Et ce sentiment n'est pas pour autant l'apanage des hommes, puisque les femmes jugent à 73 % que ces problèmes intimes ont un impact important sur leur vie de

couple.

Dysfonctionnement érectile : pour être traité, encore faut-il en parler...

En cas de troubles érectiles, les répondants se tourneraient naturellement vers leur médecin généraliste (49 %), devant même leur compagne/amie (18,5 %) et le sexologue/sexothérapeute (17,3 %). Selon leurs déclarations, le choix de se diriger vers un autre médecin, un andrologue ou les amis restent assez rares.

Mais parmi ceux qui sont concernés par ce problème (80,2 %, dont 26,5 % de temps en temps, 22 % assez régulièrement, 16,6 % régulièrement et 15,2 % tout le temps), la réalité est assez différente : seuls 44 % avouent en avoir parlé avec leur médecin, mais 16,5 % en ont parlé avec un autre médecin, un sexologue ou un andrologue. Et 39

% n'en ont jamais parlé !

Faute d'en parler, 45,5 % des hommes ne bénéficient pas de prise en charge médicamenteuse et 11 % se sont tournés vers des solutions alternatives. Seuls 43,5 % ont bénéficié d'un médicament (principalement du Cialis ® à 55 % et du Viagra ® à 21 %). Pourquoi ne pas avoir pris de traitement éprouvé ? Les deux raisons les plus fréquentes sont le fait de ne pas oser en parler (22 %) et la peur des effets secondaires (16 %).

Un peu plus de la moitié des femmes qui ont répondu à notre enquête (55 %) sont en couple avec un partenaire qui a eu ou a des troubles de l'érection. Selon elles, la plupart de leur partenaire ne prend aucun traitement (68 %) ; 13,5 % un traitement prescrit par le médecin et 7,5 % un traitement alternatif. La différence entre les partenaires démontre que les hommes cachent souvent le fait qu'ils prennent un traitement.

Le traitement idéal doit être efficace et bien toléré

Parmi les patients traités, 30,6 % ont connu des effets secondaires (dont 77 % souvent à très souvent, 23 %

rarement ou très rarement) : maux de tête, rougeurs au visage, nez bouché, problèmes digestifs, problèmes au niveau de la vision, vertiges...

Mais globalement, sont-ils satisfaits de leur traitement ? On note une très légère prédominance de l'insatisfaction (53 %), un sentiment principalement lié à un manque d'efficacité (38,4 %) et au coût du médicament (21 %). Ensuite, viennent le fait de devoir le prendre à chaque rapport (14,5 %) et le manque de spontanéité que cela engendre (13,8 %)... Des sources de mécontentement différentes chez les femmes (55 % sont satisfaites du traitement, 45 % non) qui citent en premier le manque de spontanéité dans les rapports et le manque d'efficacité sur l'érection.

Quel serait pour vous le traitement idéal ? Les principales caractéristiques recherchées par l'ensemble des répondants (hommes, femmes, tout âge confondu) sont une bonne efficacité (30 %), une bonne tolérance (18 %), une action rapide (15 %) et une simplification d'utilisation (14 %). Le prix et son remboursement ne sont pas prioritaires, l'aspect onéreux passe après l'efficacité... ■

www.docticimo.fr



Après deux pluies :

Les inondations font boule de neige à Lomé, voici ce que l'État togolais doit faire

L'eau est source de bénédiction, les pluies qui deviennent de plus en plus fréquentes, sont des signes de bonnes récoltes, autrement dit, la saison sera bonne pour les paysans, agriculteurs, éleveurs, bref à tous les acteurs des travaux qui ont trait à la terre. L'abus de toute chose est nuisible n'est-ce pas? Le bât blesse si trop de pluies deviennent trop de morts, si après chaque pluie, nous allons compter les morts, c'est ridicule, c'est grave.



Mais malheureusement c'est le constat qui est fait, à chaque pluie à Lomé, si ce n'est pas les pertes en vies humaines que nous allons déplorer, ce sont des dégâts matériels énormes que nous allons observer, l'eau qui fait sortir les gens de leurs maisons, des boutiques avec les marchandises qui nagent sur l'eau, les routes quasiment prises en otage par l'eau, des quartiers inondés, c'est le cas du côté d'Adamavo,

Gbadago, Agoè deux lions etc. Et faut-il le rappeler que les dernières pluies à Lomé ont fait trois morts dans le quartier d'Avenou. Devons-nous continuer à compter les morts après chaque pluie? Quelle est la part de responsabilité des populations ? Quel sera le rôle du gouvernement? Les populations ont une part de responsabilité, aujourd'hui les Togolais font preuve d'actes inciviques, des ordures

dans les caniveaux, des sables, des déchets qui remplissent les caniveaux, ce sont ces actes qui bloquent le passage de l'eau, quand ces voies sont bloquées, la seule option pour l'eau est de rentrer dans les maisons, ce qui entraîne les inondations.

Les populations doivent prendre conscience de ce phénomène et mener des luttes contre ceux qui jettent des ordures dans les caniveaux de façon consciente, et sensibiliser ces derniers, nous n'avons pas besoin d'appeler la police ou la gendarmerie si un cohabitant pose un acte incivique, et quant au gouvernement, il urge de mettre en application les amendes prévues par la loi contre ceux qui se font rois d'actes d'incivisme.

Le Gouvernement doit revoir les retenues d'eau qui existent déjà, de les élargir, pour que les débordements soient évités. ANADEB, PANSA et les délégations spéciales des préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe doivent travailler en unicité d'action, ils doivent prévoir aussi une retenue d'eau au niveau de Lomégan, juste derrière ODEF, les populations sont prises en otage dans ce quartier, après chaque pluie, ces populations se sentent isolées, elles ont l'impression de vivre sur une autre planète.

Que nos responsables nous viennent au secours, nous invitons aussi les élus du peuple à s'impliquer plus dans ce problème d'inondation pour qu'une solution soit rapidement trouvée.

Cyrille Sablassou

Commerce illégal d'ivoire :

Deux trafiquants interpellé à Lomé

Les agents d'Interpol et du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et la Protection de la Nature (MEDDPN) en collaboration avec EAGLE-Togo, ont interpellé jeudi, 07 mars 2019 à Lomé, le nommé ALASSANI Razak, conducteur de véhicule long, en possession d'une pointe d'ivoire brute de 9 kilogrammes.

Une suite d'enquête préliminaire menée conjointement par les trois structures structure susvisées, a permis d'interpeller le vendredi 08 mars à Lomé Léo 2000, un deuxième nommé OURO-BOUTCHOU Idrissou, comme étant complice fournisseur de ladite pointe d'ivoire ; tous deux de nationalité togolaise. En effet le présumé trafiquant, ALASSANI Razak, a été pris par les éléments de l'Interpol- DCPJ en pleine négociation de vente d'une pointe d'ivoire qu'il tentait de dissimuler. Une perquisition à son domicile sis à Agoè Zongo, un quartier périphérique de Lomé a permis de saisir dans sa chambre, une pointe d'ivoire d'un poids de 9kg. Dans ses déclarations préliminaires, le présumé trafiquant ALASSANI Razak a reconnu être en détention de cette pointe d'ivoire et qu'il



s'apprêtait à vendre. Cependant, c'est à travers un travail d'enquête bien monté que l'Interpol en collaboration avec EGALE-Togo est parvenu à interpeller le présumé complice Idrissou qui serait le fournisseur de Razak. Malheureusement des défenses d'ivoire d'éléphant transitent par le Togo où ils sont transformés rapidement en bijoux, et être exportés rapidement et en grande quantité vers l'Asie. Ainsi, les

sieurs ALASSANI Razack et OURO-BOUTCHOU Idrissou ont été déferé le 13 mars 2019, à la prison civile de Lomé. L'article 796 du code pénal du Togo stipule : « Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter le animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de

l'une de ces deux peines »

Le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature. Au cours des trois dernières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire, selon l'UICN. L'escalade du trafic d'espèces sauvages au cours des dernières années constitue une menace pressante pour la conservation et la sécurité dans le monde.

Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages. Le trafic d'espèces sauvages corrompt les gouvernements, porte atteinte à l'État de droit, et contribue au financement du crime organisé et des groupes d'insurgés. ■

(EAGLE-Togo)

www.eagle-togo.org



12 Annonce





Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant jusqu'à 1 000 % de bonus

1 000^{Fcfa} donnent.....

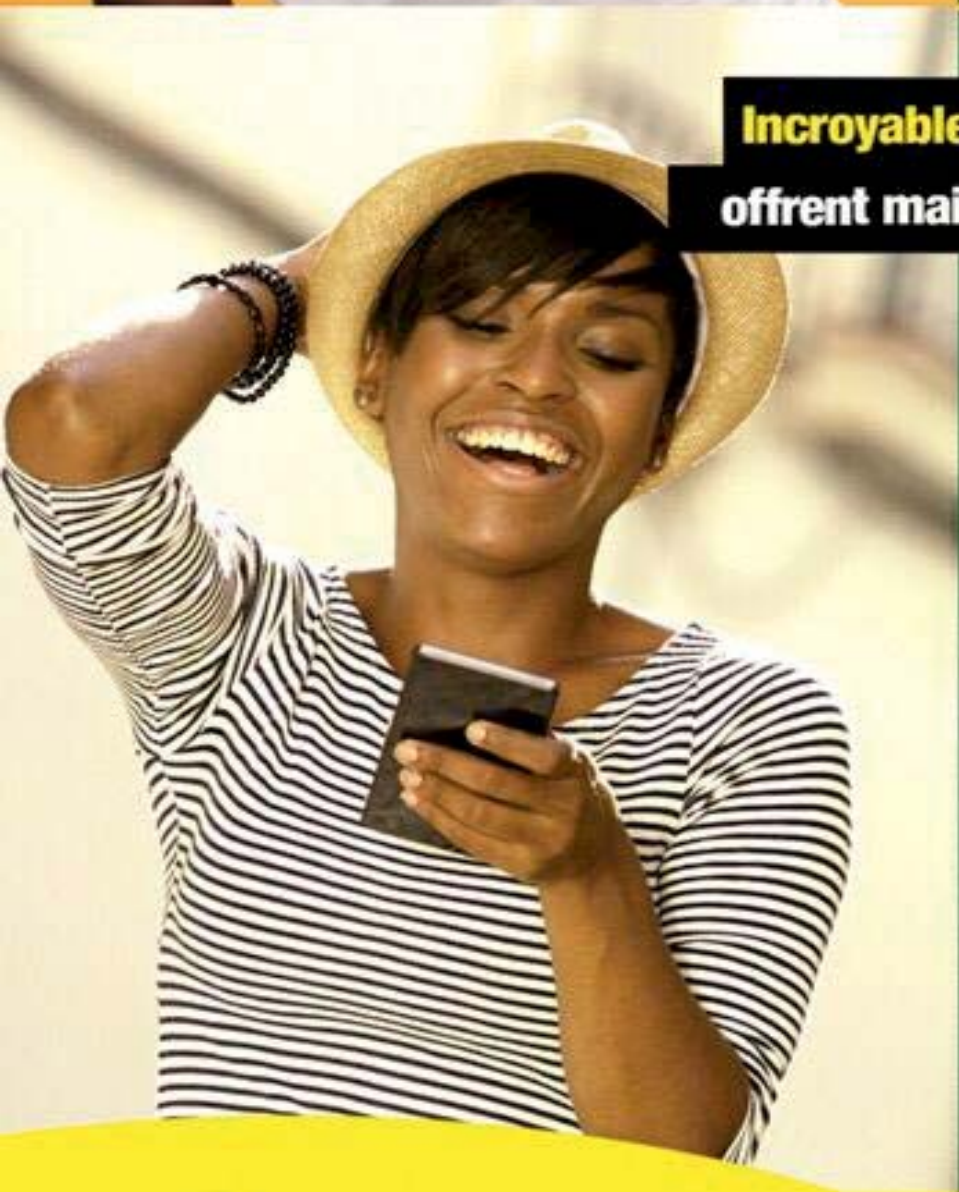
100 Mo

+^{Fcfa}

9 000 !

8 000^{Fcfa} vers TGC | 1 000^{Fcfa} tous réseaux | 100 Mo Internet | 50 sMs | 2 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#



Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant jusqu'à 1 000 % de bonus

7 500^{Fcfa} donnent

65 000^{Fcfa} !

50 000^{Fcfa} vers TGC | 15 000^{Fcfa} tous réseaux | 50 sMs | 30 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**



